

Règlement et avantages membres Association Plantes&Vie



La cotisation individuelle de membre est de CHF 40.- pour une année ou de CHF 70.- pour un couple.

Le statut de membre est valable pour une année civile et reconduit tacitement sauf demande écrite à envoyer avant le 15 décembre de l'année d'activité. Les statuts de l'Association peuvent être obtenus sur demande.

Les membres reçoivent personnellement par mail plusieurs fois l'an des informations sur les activités de l'Association (cours, manifestations, actions). Une Newsletter est écrite régulièrement, postée sur le site et jointe aux envois des membres.

Les membres de l'Association Plantes&Vie bénéficie d'une réduction sur le tarif des ateliers.

Nous cherchons à créer un esprit d'échange. Le Jardin Botanique de l'Association a une vocation pédagogique, de sensibilisation à la connaissance des plantes sauvages et médicinales.

Les membres peuvent profiter de le visiter gratuitement sur rendez-vous uniquement.

Dans le courant de la saison végétative, des repousses, des plantons de certaines espèces seront récupérés soit, pour être rempotés en vue de la revente soit, pour un don, idéalement un échange avec les membres (contre d'autres plantes intéressantes ou un coup de main pratique), merci d'annoncer votre intérêt.

Quelques moments « fabrications » de spécialités d'herboristerie (cueillette, macérations etc.) seront annoncées spontanément en fonction de la météo avec participation bienvenue; les membres qui y participent pourront alors repartir avec des produits facturés au prix coûtant.

2 journées annuelles "d'accueil et d'entretien" (printemps et automne), de plantation, d'étiquetage et d'information avec picnic/grillade à la clé seront annoncées, votre participation y sera bienvenue. Dans le cadre d'une relation gagnant-gagnant, nous encourageons chaque membre à y venir.

Chaque année, nous organisons notre assemblée générale avec en préambule, une conférence gratuite sur la phytothérapie. Nous préparons tous les 2 ans notre manifestation phare: le Salon Romand de l'Herboristerie Pratique. Outre la nécessité d'aménagement et d'installation du terrain, nous y tenons un stand pour promouvoir notre association et vendre quelques plantes et produits manufacturés.

Nous comptons sur chaque membre pour faire rayonner l'Association. Merci par exemple de diffuser nos dépliants du programme d'ateliers et de relayer nos actions par Internet.

Nuvilly, décembre 2016